

tion proposée par Radio-Canada pour que la Société puisse effectuer le prolongement de service dont on a grandement besoin dans le Nord?

L'hon. M. Lamontagne: Le gouvernement est d'avis que nous devrions attendre les recommandations de la Commission Fowler. Puisque c'est là l'enquête la plus sérieuse qui ait jamais été faite sur la radiodiffusion au Canada, je ne crois pas qu'une étude d'une durée d'un an et demi soit trop longue.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): J'aimerais demander au secrétaire d'État s'il songerait à pressentir le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et à demander de suspendre l'octroi ou l'attribution de permis pour prolongement de service jusqu'à ce que nous soyons en possession du rapport de la Commission Fowler?

L'hon. M. Lamontagne: Monsieur l'Orateur, j'aimerais vérifier la chose mais je crois que le blocage visant l'extension du service existe toujours.

M. Fisher: Puis-je poser une question supplémentaire? Je signale au ministre que des audiences auront lieu la semaine prochaine à l'égard de demandes d'extension de service soumises par Radio-Canada et certaines stations privées. Comme il ne semble pas au courant de la chose, pourrait-il examiner la question un peu plus attentivement?

L'hon. M. Lamontagne: Volontiers.

M. Simpson: Le secrétaire d'État dirait-il à la Chambre comment le gouvernement peut justifier sa décision d'attendre le rapport de la Commission Fowler avant d'approuver d'autres extensions de service quand les dépenses d'immobilisations de Radio-Canada atteignent déjà des centaines de millions de dollars et que pour quelques millions de plus on pourrait étendre le service? Comment peut-il justifier cette attitude?

L'hon. M. Lamontagne: Je signale à mon honorable ami qu'on n'a pas arrêté l'extension du service et que les prévisions budgétaires de Radio-Canada cette année comprennent plusieurs millions de dollars qui seront affectés à cette fin.

[Plus tard]

[Français]

M. L.-J. Pigeon (Joliette-L'Assomption-Montcalm): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable secrétaire d'État.

Si les conclusions du rapport de la Commission Fowler recommandent l'extension du réseau français de Radio-Canada dans tous les coins où il y a une minorité française, le secrétaire d'État peut-il assurer la Chambre

que le gouvernement va demander à Radio-Canada de donner suite à cette suggestion?

L'hon. M. Lamontagne: Monsieur le président, le parti auquel j'appartiens a déjà adopté une attitude très précise à ce sujet-là.

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

L'ÉTUDE DU RAPPORT DE LA COMMISSION DU PERSONNEL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Lloyd Francis (Carleton): Le président du Conseil privé nous dirait-il s'il est en mesure de nous communiquer de plus amples renseignements au sujet du relèvement des traitements de certains membres du personnel de la Chambre?

L'hon. G. J. McIlraith (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit hier, on a étudié la question et rendu une décision. Sauf erreur, il est coutumier de publier le rapport dans le compte rendu des *Procès-verbaux*. C'est ce qu'on fera en temps utile.

LES TRANSPORTS

DEMANDE EN VUE DE BLOQUER LE TARIF-MARCHANDISES DES PROVINCES MARITIMES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Albert): J'aimerais poser une question au ministre des Transports; c'est peut-être ma dernière chance de poser une question avant que la période réservée aux questions soit limitée à compter de la semaine prochaine. Pourrais-je demander au ministre s'il a pris connaissance d'une résolution adoptée par le *Board of Trade* des provinces Maritimes, à Saint-Jean la semaine dernière, demandant instamment que tous les tarifs-marchandises des chemins de fer en vigueur dans les provinces Maritimes soient bloqués pendant que se poursuivra l'étude annoncée par le ministre au début de la semaine? Si oui, le ministre est-il de cet avis?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Le préambule à la question de l'honorable représentant m'avait porté à croire qu'il était sur le point d'aller à un autre endroit. Je suis bien aise de voir qu'il demeurera ici pour jouir du nouveau régime.

Pour répondre à sa question, je dirai que le courrier m'apportera sans doute une communication du *Board of Trade* des provinces Maritimes. J'ai pris connaissance de la nouvelle de presse dont l'honorable représentant a parlé. J'ai reçu des instances analogues d'autres organismes des provinces de l'Atlantique et on étudiera, bien entendu, la question très attentivement.